

De SOS Loire Vivante à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes

Pascal Gateaud 21/12/2017 À 10H01

Editorial , **Pays de la Loire**



Manifestation contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes - Archives

© Joelle Ronnet-Nicolle - Semailles à Notre-Dame-des-Landes (2013) CC Flickr

L'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ne semble pas près de décoller. C'est, du moins, ce qu'indique le rapport des trois experts missionnés par le gouvernement. Bien qu'il ne privilégie aucune option, celui-ci remet en selle l'alternative du réaménagement de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique. Quand il prendra sa décision, courant janvier, quelques semaines seulement après la tenue du One planet summit qui l'a vu revendiquer le leadership contre le dérèglement climatique, Emmanuel Macron aura bien du mal à en décider autrement. Notre-Dame-des-Landes rejoindra alors le cimetière des projets d'intérêt général qui avaient pourtant bénéficié d'arbitrages favorables quand ils n'avaient pas été déclarés d'utilité publique.

Sans remonter très loin, on peut citer l'abandon de la construction de la centrale nucléaire de Plogoff (Finistère), et l'arrêt des travaux d'extension du camp militaire sur le causse du Larzac (Aveyron), après la victoire de François Mitterrand en 1981. Le nouveau président socialiste avait tenu les engagements pris durant sa campagne auprès des populations locales. Sous son double septennat, toutefois, un autre grand projet finira à la poubelle. C'était celui porté par les élus du bassin de la Loire, qui voulaient construire des barrages pour le soutien des étiages et pour écrêter les crues, à Chambonchard (Creuse), sur le Cher, à Serre-de-la-Fare (Haute-Loire), sur la Loire, et au Veurdre (Allier), sur l'Allier. La mobilisation s'était amplifiée à la fin des années 1980, sous la houlette du collectif Loire Vivante, sa composante la plus combative, l'association SOS Loire Vivante, occupant pendant des années le site de Serre-de-la-Fare, action qui n'est pas sans rappeler, même si elle était d'une moindre ampleur, celle de la zone à défendre (ZAD) de Notre-Dame-des-Landes.

Gelé par la gauche, le programme sera réorienté par la droite qui le remplacera par le plan Loire grandeur nature. Celui-ci met l'accent sur la prévention des crues, l'entretien du fleuve royal et des centaines de kilomètres de digues – les fameuses levées de la Loire – et le tourisme, notamment au travers de l'itinéraire La Loire à vélo dont le succès va crescendo. Depuis, la Loire moyenne a été inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. On allait oublier le projet de troisième aéroport francilien, que le gouvernement de Lionel Jospin voulait implanter à Chaulnes (Somme). Enterrée par Jean-Pierre Raffarin, cette plate-forme était censée tout à la fois pallier la saturation future d'Orly et de Roissy, et soulager les nuisances sonores des populations survolées par les avions qui les desservent. Toute ressemblance...